

LES CENTRES SOCIAUX

• ÎLE-DE-FRANCE

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU VAL-DE-MARNE	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

ÉDITO



DÉPLOYÉES SUR 245 KM² POUR 1 318 537 HABITANTS, LES 47 COMMUNES DU VAL-DE-MARNE PRÉSENTENT LA TROISIÈME PLUS GRANDE DENSITÉ DE POPULATION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. C'EST DANS CE CONTEXTE DE FORTE CONCENTRATION URBAINE QUE LES 30 CENTRES SOCIAUX VAL-DE-MARNAIS DÉVELOPPENT LEURS ACTIONS D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE.

Ils mettent en œuvre leur projet social de territoire en veillant à s'adresser à l'ensemble de la population dans un souci de mixité sociale. Leur démarche participative permet aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets dans une dimension de coordination et de cohérence d'interventions partenariales.

La dernière circulaire de la Cnaf « Animation de la vie sociale » de juin 2012 réaffirme le soutien et l'accompagnement de la branche famille en direction des centres sociaux. Consciente de leur plus-value sur les territoires, la Caf soutient et reconnaît ces projets en agréant les centres sociaux.

Fin 2012, dans la logique régionale et nationale de mettre en place un observatoire des centres sociaux, la Caf et la Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels du Val de Marne, fortes de leur partenariat et de leur envie de soutenir et promouvoir les centres sociaux, se sont réunies pour accompagner les structures dans la remontée de leurs données 2011.

L'ensemble des centres sociaux agréés du département, a ainsi participé à cette expérimentation, véritable outil, qui par une analyse conjointe offre un panorama des centres sociaux, de leurs projets et des dynamiques participatives engagées.

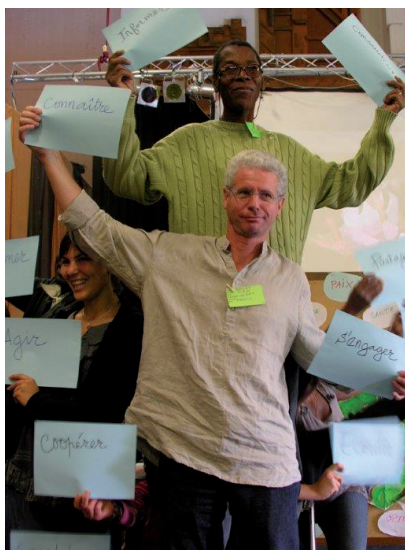
Cette présentation permet de découvrir ou redécouvrir la pertinence et l'impact de ces équipements : ils soutiennent les initiatives d'habitants, agissent pour faire évoluer les problématiques territoriales et dynamisent des collectifs d'acteurs capables d'apporter des éléments de réponses nécessaires à la mise en mouvement des territoires. Tout en conservant leur singularité d'intervention, ils contribuent ainsi pleinement aux politiques publiques.

La Présidente de la Caf
Marie-Christine MARSADIE

Le Président de la Fédération
Abdelkrim ACHEMAOUI

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION,
LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- ↳ Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- ↳ Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- ↳ Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- ↳ Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de **bénévoles** engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- ↳ Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE



PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET ET UN RÉSEAU



LA CAF

L'agrément d'un centre social est décidé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec les habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. Au-delà des agréments, la Caf soutient et accompagne les structures par un appui aussi bien financier que méthodologique.

Circulaire Animation Vie Sociale (AVS) de juin 2012.



LA FÉDÉRATION

Les 30 centres sociaux du département sont adhérents à la fédération des centres sociaux. Ils s'organisent en réseau à différentes échelles du territoire pour mutualiser et fédérer des initiatives communes, faire valoir les centres comme acteurs-contributeurs des dynamiques territoriales et développer le pouvoir d'agir des habitants.

LE RÉSEAU

Les centres sociaux, de part la richesse de leurs missions, s'inscrivent dans un large maillage partenarial. Qu'il s'agisse des Villes, de la Caf, du territoire d'implantation, de la Ddcs, du Conseil Général, du tissu associatif local..., l'ensemble de ces acteurs concourent à la pleine réalisation des ambitions portées par le projet social de la structure.

L'IMPLANTATION TERRITORIALE

80%

des centres sociaux sont en territoires POLITIQUE DE LA VILLE.

3/4 À L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER

73% des centres sociaux privilégient la mise en place d'actions à l'échelle d'un quartier,

27% à l'échelle de la ville.

MODES DE GESTION DIFFÉRENCIÉS

63%

des centres sociaux du Val-de-Marne sont associatifs.

Comme dans les Hauts-de-Seine et à Paris, le département se distingue par la prépondérance des structures à gestion associative.

37%
Collectivité
locale
IDF : 56%



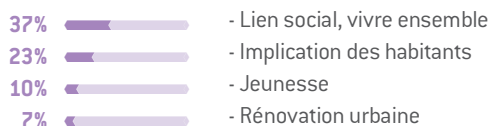
63%
Association
IDF : 38%

PROJET : GÉNÉRALITÉS

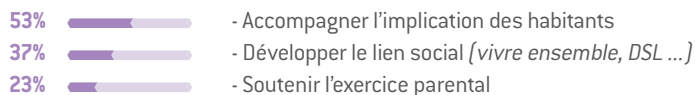
COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE POUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELS SONT LES DEUX OU TROIS AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL EN COURS ?



EN COMPARAISON AVEC LA RÉGION

Les problématiques principales concernent la **précarité**, la **rénovation urbaine** et le **vivre ensemble**. Elles rejoignent celles de l'étude régionale.

Le **lien social** est la préoccupation majeure (37%). Contrairement à l'échelon régional, où elles atteignent 25%, les difficultés de gestion financières et humaines demeurent marginales.

Les équipements val-de-marnais se distinguent par la mention plus fréquente de l'**implication des habitants** et du **vivre-ensemble** dans les axes prioritaires de leurs projets en comparaison à l'échelon régional (44 %).

PROJET

LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

LES ACTIONS POUR LES 0-6 ANS



75% des centres sociaux proposent des actions en direction de la PETITE ENFANCE.

Dans la majorité des cas, des espaces d'échanges parents-enfants et des ateliers d'éveil.

LES 13-16 ANS



85% des centres sociaux proposent des actions en direction des 13/16 ANS.

Élaboration de projets et mise en place d'activités culturelles et sportives.
élaboration de projets.

L'ACCUEIL DES 6-13 ANS



82% des centres sociaux proposent des actions en direction des 6/13 ANS.

Principalement de l'accompagnement à la scolarité, des activités culturelles et sportives ainsi que des sorties.

L'ACCOMPAGNEMENT DES 16-25 ANS



70% des centres sociaux proposent des actions en direction des 16/25 ANS.

Accompagnement méthodologique à la construction de projets (*loisirs, scolaires et d'insertion professionnelle*).



PROJET

LES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

LES PROJETS « FAMILLE »



IDF 92%

93% des centres sociaux développent un **PROJET FAMILLE** qui s'articule principalement autour de l'organisation de sorties-séjours familiaux et la mise à disposition d'espaces d'échanges enfants-parents.

LES PROJETS « PARENTALITÉ »



IDF 93%

93% des centres sociaux s'investissent dans le champ de la **PARENTALITÉ** à travers la mise en place de groupes de paroles, d'accompagnement à la scolarité et de cafés des parents majoritairement.

L'AGRÉMENT ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE



IDF 72%

70% des centres sociaux val-de-marnais placent la **FAMILLE** au cœur de leurs priorités.

La Caf délivre un agrément spécifique « Animation Collective Famille » destiné à soutenir, sur la base d'un projet bien différencié et coordonné par un référent famille, les actions collectives conduites par les centres sociaux au bénéfice de ces dernières :

- les sorties familiales et l'accès aux vacances,
- les manifestations festives et les loisirs collectifs en famille,
- les accueils et ateliers parents-enfants,
- l'accompagnement à la scolarité.



ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES SE METTENT EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DE CES DERNIERS.



94% des centres sociaux développent des actions ayant trait à **L'INSERTION SOCIALE** : ces dernières relèvent, notamment, d'ateliers socio-linguistiques.



60% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLESSEMENT** : accueil des personnes âgées à travers des actions spécifiques et des échanges inter-générationnels.



90% des centres sociaux sont impliqués dans le domaine de la **SANTÉ** : co-animation avec des partenaires locaux (CPAM, ARS, Services municipaux, associations spécialisées...).



43% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT** et de **L'HABITAT** : médiations lors de programmes de rénovation urbaine et de discussion avec les propriétaires bailleurs.



63% des centres sociaux val-de-marnais s'engagent contre **LA PAUPÉRISATION** : en accord avec leurs préoccupations principales, la majorité des centres s'engage dans la lutte contre la précarité et l'accès aux droits via des permanences juridiques, sociales et administratives.



43% des centres sociaux ont une action autour du **HANDICAP** : souvent en lien avec des associations spécialisées sur le territoire, les centres sociaux agissent pour qu'un public porteur de handicap soit intégré dans leurs activités.



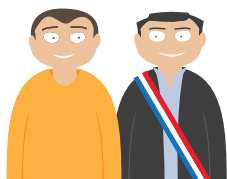
60% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE**, de **L'EMPLOI** et de **L'ÉCONOMIE** : faciliter l'insertion professionnelle via la mise en place d'ateliers CV, de séances de relooking et d'accompagnement des bénéficiaires de minima sociaux.

50 000 PERSONNES

environ ont participé en 2011 aux actions proposées par les centres sociaux du département. Ces structures, dans la mise en œuvre de leur projet territorial, contribuent à traduire localement les politiques sociales nationales.

PARTENARIATS

DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS EN ACTES



**PRÈS DE
1 250 PERSONNES**
ont pris part à ces
rencontres en 2011.

LE CENTRE SOCIAL EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ
POUR METTRE EN DIALOGUE LES CITOYENS
AVEC LEURS ÉLUS.

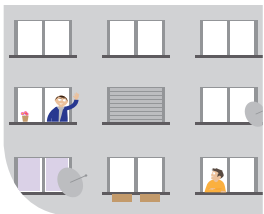
2,3 RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS

ont été organisées par centre social
en moyenne sur l'année,
- soit environ 70 rencontres.

Ce chiffre est proche de la moyenne nationale (2,2).

Les principales thématiques abordées portent
sur les enjeux de la vie du quartier, les questions
de solidarité, de violence et de conditions de vie
des habitants. Viennent ensuite les questions
d'aménagement urbain.

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS



93%

des centres sociaux du département
entretiennent des relations étroites
avec des associations de quartier,
culturelles, de locataires...

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LA PARTICIPATION DES HABITANTS AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

90% des centres sociaux du département associent les habitants au pilotage de leur projet.

En outre, les équipements à gestion municipale ouvrent à 70% le pilotage de ce dernier.

548 HABITANTS

ont pu faire entendre leur voix lors de diverses prises de décision sur l'année 2011;

- soit 18 administrateurs en moyenne par centre social.

Par ailleurs, ce niveau d'implication des habitants s'avère significativement supérieur à celui constaté dans les autres départements d'Île-de-France (72%).

PRÉSENCE LORS DE LA MISE EN PLACE DES ACTIVITÉS



LES CENTRES SOCIAUX IMPLIQUENT LES HABITANTS LORS DE LA DÉFINITION DU PROJET SOCIAL ET DANS LA MISE EN PLACE DES ACTIONS QUOTIDIENNES.



1 800 PERSONNES

ont été consultées lors de la transposition concrète du projet social en activités.



550 PERSONNES

ont contribué au processus de création, - soit 17 personnes en moyenne par structure.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE : C'EST DONNER DU TEMPS

91% des centres sociaux du département agissent avec l'appui de l'engagement bénévole.

3 À 139 BÉNÉVOLES

sont associés aux centres sociaux du département selon les structures,
- soit 26 personnes en moyenne.

2 438 HEURES

de bénévolat en moyenne par structure représentent cet engagement quotidien,
- soit 1,4 Équivalents Temps Plein par centre sur le département.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES : UN LEVIER D'IMPLICATION

56% des centres sociaux ont formé leurs bénévoles en matière d'organisation et d'encadrement d'actions.



256 BÉNÉVOLES

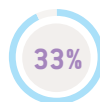
ont suivi au moins une formation en 2011, principalement pour l'accompagnement à la scolarité et les ateliers socio-linguistiques.

LE CENTRE SOCIAL, UN APPUI A L'INITIATIVE DES HABITANTS



des centres sociaux ont soutenu au moins trois actions à l'initiative des habitants.

Ce niveau s'avère d'ailleurs sensiblement supérieur à celui constaté pour l'ensemble de la région (49,7 %).



des structures ont facilité l'autonomisation

des actions portées par des habitants sur l'année.

RESSOURCES HUMAINES

Le centre social élabore et réalise son projet grâce au concours d'une multitude d'acteurs. Il y a à la fois des bénévoles (d'activités ou administrateurs) et des salariés qui agissent en coopération pour développer un projet de territoire taillé sur mesure.

DES PROFESSIONNELS SELON LES MISSIONS

Le pilotage et l'animation de la structure sont portés en moyenne par :

1,3 ETP	PILOTAGE
5,2 ETP	ANIMATION
2,1 ETP	AUTRES FONCTIONS (<i>entretien, intervenants techniques</i>)

734 SALARIÉS

- soit, en moyenne 10 ETP*
par structure.

*ETP : équivalents temps plein

TYPES DE CONTRAT



42% SALARIÉS PERMANENTS
(51% pour la région)

58% VACATAIRES
(49% pour la région)

LES BÉNÉVOLES

1,4 ETP

C'est ce que représente le bénévolat en moyenne par centre sur le département.



LES EMPLOIS AIDÉS

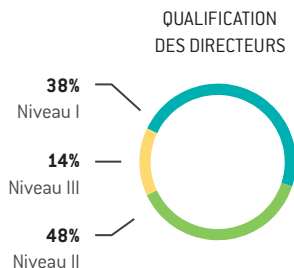
47% des centres sociaux val-de-marnais ont favorisé l'insertion professionnelle en salariant des personnes en emplois aidés.

RESSOURCES HUMAINES

LES DIRECTEURS : UNE FONCTION DE PILOTAGE



niveau I : niveau bac+5
niveau II : niveau bac+3 et 4
niveau III : niveau bac+2



Un turn-over important est constaté sur les postes de direction.

2,5 DIRECTEURS EN 10 ANS sont recensés en moyenne par centre (identique au niveau national).

Cela correspond plus ou moins à un changement de directeur pour chaque renouvellement du projet social.

RÉFÉRENT FAMILLE

83% des centres sociaux emploient un professionnel spécialisé dans les actions en direction des familles (réfèrent famille et / ou animateur famille).
Parmi ces derniers, 80 % sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III.

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DEMEURE UNE PRIORITÉ



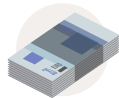
90% DES CENTRES SOCIAUX SE SONT IMPLIQUÉS DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION.

139 FORMATIONS ont été réalisées.
- soit environ 5 actions par structure

37% des structures d'animation de la vie sociale ont proposé des formations diplômantes (BPJEPs, DESJEPs, DESJEPSE...).

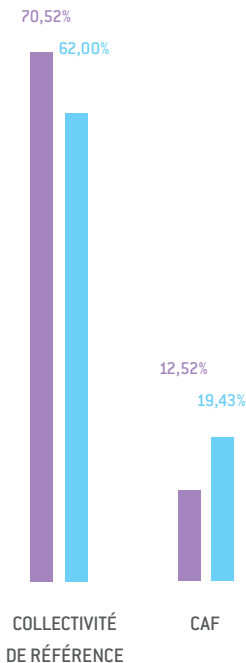
FINANCES

DES BUDGETS MOYENS DIVERSIFIÉS



517 000 € dans le Val-de-Marne.
615 000 € en France.

ÉCART DE BUDGET SELON LES CENTRES	LE PLUS BAS	211 947 €
	LE PLUS IMPORTANT	747 305 €



DES SOUTIENS FINANCIERS PRIMORDIAUX

Comme pour le reste de l'Île-de-France, les financements émanant de la collectivité locale de référence sont particulièrement importants sur le département puisqu'ils représentent environ **70% des ressources financières des centres sociaux**.

Selon le mode de gestion, les collectivités locales financent en moyenne à hauteur de 45% les centres sociaux associatifs et 78,5% les structures gérées par une collectivité locale.

85% des charges d'un centre social val-de-marnais sont supportées par la Caf et la collectivité locale du territoire d'implantation.

De plus, la participation des usagers se révèle particulièrement modeste sur le département (3,16%) eu égard aux données de référence régionales (4,82%) et surtout nationales (9,5%).

FICHE D'IDENTITÉ

VAL-DE-MARNE

30 CENTRES
AGRÉÉS CAF

30 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

30 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

757 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 26,1 PAR CENTRE

734 SALARIÉS > 292 ETP
- SOIT 24,5 SALARIÉS ET 9,7 ETP PAR
CENTRE

287 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 9,6 PAR CENTRE

346 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 13,3 PAR CENTRE

15,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ
516 976 € EN MOYENNE PAR CENTRE

67 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

- 19 CENTRES SOCIAUX GÉRÉS PAR DES ASSOCIATIONS
- 11 CENTRES SOCIAUX GÉRÉS PAR DES COLLECTIVITÉS LOCALES

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLES
- PARENTALITÉ
- JEUNESSE

Le projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes¹. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En 2013, 1161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret dans « Reconsidérer la richesse ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Coordonnées

En Île-de-France, 294 des 318 centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit ce livret. Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

1 Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

Retrouvez les plaquettes de chaque département francilien sur le site www.senacs.fr



Retrouvez également la plaquette nationale
ainsi que les plaquettes locales des 10 sites pilotes :
Île-de-France, Bretagne, Gironde, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône,
Nord, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Moselle, Midi-Pyrénées.

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF - Fédération des Centres Sociaux du Val-de-Marne

Achévé d'imprimer en Octobre 2013

PROJET



www.senacs.fr

